



Compte-rendu de la réunion du comité directeur du 26 février 2026 à la maison des sports d'Olivet

A l'attention de :

FFCT

Président d'honneur du Comité régional Centre-Val de Loire : Claude Rouzier

Présidentes et Présidents des associations Centre-Val de Loire

Présidents des CODEP 18-28-36-37-41-45

Participants : Jérôme Amiot, Martine Baucher, René Daudin, Marie-José Duboël, Benoît Grosjean, Bernadette Jouhaud, Jean-Pierre Jouhaud, Joseph Poirier, Philippe Ragache, Danièle Rault, Éric Sigmund, Roland Thébault.

Excusé : Jean-Marie Berthin (pouvoir à Benoît Grosjean), Marie-Claude Bourguignon, Karim Hadjaz, Antoinette Lardy, Louis-Marie Paulin (CODEP Cher)

Validation du compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2023

Le compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2023 s'étant tenue en visioconférence est approuvé et passe au statut de procès-verbal.

Point sur les effectifs (au 26 février 2023)

La situation en matière d'effectifs et d'affiliations au 26 février 2023 est la suivante :

- 4331 licenciés Centre-Val de Loire dans 137 associations, auxquels il faut rajouter 100 membres individuels pour un total de 4431 licenciés (vs 4426 à la même date en 2022).
- 147 nouveaux licenciés vs 149 en 2022 à la même date.
- 21% de féminines.
- 3% de jeunes.
- 12 associations ne sont pas (encore ?) réaffiliées :
 - ✓ Toutes les associations de l'Eure-et-Loire et de l'Indre affiliées en 2022 ont reconduit leur affiliation en 2023,
 - ✓ Cher (5) : Dun-sur-Auron, Gracay, Jouet-sur-L'Aubois, Le Châtelet-en-Berry, Sancoins,
 - ✓ Indre-et-Loire (2) : Cerelles, Rando Sports Nature Amboise,
 - ✓ Loir-et-Cher (1) : VTT Blois,
 - ✓ Loiret (4) : Dadonville, Noyers, St Ay, Saran.

Quelles actions engager pour faire naître de nouvelles associations ou recruter de nouveaux licenciés dans les associations actuelles ?

Au risque de ressasser une n^{ième} fois les mêmes vérités, le développement de nos associations passe par un **ACCUEIL DE QUALITE associé à la FORMATION DE SES DIRIGEANTS** :

- combien de potentiels nouveaux adhérents sont abandonnés dans la nature au bout de plusieurs dizaines de kilomètres pour leur 1^{ère} sortie ?
- combien de nos dirigeants sont en capacité de présenter la majorité des facettes de la FFCT, la même question se posant d'ailleurs pour l'ensemble de nos licenciés ?
- combien d'associations ne disposent pas d'un éducateur au sein de leur encadrement ?
- rejoignons-nous un club pour consommer les activités qu'il nous propose ou pour aider à son développement ?

Il apparaît de manière évidente que les associations Centre-Val de Loire qui recrutent satisfont positivement aux questions posées supra. Aussi, celles-ci seront invitées à présenter leurs actions en la matière lors de l'assemblée générale régionale 2023 à Parçay-Meslay.

L'ensemble des élus régionaux s'accordent à penser que le développement du cyclotourisme dans les années à venir passera par **le développement du gravel**, faute de quoi notre activité préférée périclitera !

Il est proposé d'inviter les clubs Vélo hors FFCT - en particulier ceux non fédérés FFC, UFOLEP... - à des présentations de nos activités (action CODEP).

Le développement des associations Centre-Val de Loire entrera dans les missions de l'agent de développement en cours de recrutement par le CoReg.

A noter que le comité directeur fédéral réfléchit à la mise en œuvre d'un challenge départemental de l'accueil : à suivre...

Projet régional Gravel (Jean-Pierre Jouhaud)

Les finalités du projet régional Gravel sont au nombre de 2 :

- Participer au développement des Territoires tel que c'est prévu dans la politique générale de notre Fédération,
- Développer nos clubs, comités, fédération, en qualité et en quantité (amélioration du recrutement).

Et pour cela, il convient de :

- Mettre en place « les territoires vélo » (favoriser les déplacements cyclistes, améliorer la sécurité, développer les usages et financer les équipements...),
- Installer des « parcours » attrayants (tous niveaux) jusque dans nos territoires ruraux et développer le tourisme lent (Slow Tourisme) durable et respectueux de la planète,
- Améliorer l'accueil.

Pour aller vers ces objectifs, il n'est pas, dans nos territoires ruraux peu denses, vieillissants, d'autres solutions que de travailler ENSEMBLE.

- Ensemble c'est à dire entre clubs, entre CODEP, entre COREG et avec la Fédération. (dans un sens comme dans l'autre),
- Ensemble c'est aussi avec d'autres Fédérations pour créer, organiser, suivre et rééditer des événements « porteurs » et dynamiques : FFC, UFOLEP, Groupes réseaux pour ce qui est du vélo, mais aussi avec des Fédérations d'activités physiques et sportives complémentaires : FF Rando, FF équitation, ainsi que culturelles (productions agricoles, patrimoine, histoire... etc),
- Ensemble, c'est aussi avec les Territoires (élus, office de tourisme, associations).

Objectifs généraux 2023/2025 :

1. Mettre en place des « territoires vélo » dans chaque CODEP (*Public visé : tous publics, familles...*)
2. Mettre en place et activer 2 bases VTT (cf critères fédération) par CODEP (*Public visé : pratiquants, « événementiels », spécialistes*),
3. Mettre en place et activer 2 bases Rando Gravel (cf critères fédération) par CODEP (*Public visé : pratiquants, « événementiels », spécialistes... Tous publics, toutes pratiques cyclo, éventail très large de possibilités + NOUVEAUX PUBLICS*)
4. Créer des « Événements » dans un calendrier partagé. En dehors (et/ou intégrant) de nos activités classiques. Événements ponctuels, annuels visant si réussite à être pérennisés (*Public visé : NOUVEAUX PUBLICS*)
5. Créer des circuits à vocation « événementielle » ou « permanente » : longue distance, « ultra », « mer-montagne »... bref nos activités connues, mais à la « sauce Gravel » (*Public visé : NOUVEAUX PUBLICS*)
6. Utiliser des parcours à notoriété : Saint Jacques de Compostelle, Route des Cardinaux, D'Artagnan, route des fromages, Indre, Loire à vélo... pour être présents et vus partout (*Public visé : tous publics + NOUVEAUX PUBLICS*)
7. Organiser une « Présence dans les réseaux sociaux » (*Public visé : tous publics + NOUVEAUX PUBLICS*)

Dans un 1^{er} temps, il s'agit d'identifier un membre de la commission Gravel dans chaque CODEP (action : président-e-s de CODEP)

Il est projeté d'organiser un séjour régional Gravel en 2024.

Projet régional Tourisme (Bernadette Jouhaud)

Comment profiter de l'engouement du vélo pour dynamiser le tourisme à vélo dans le Centre-Val de Loire ?

Observations/constat sur la période 2015- 2022 :

- Le tourisme à vélo n'est plus uniquement l'affaire de retraités ou de cyclistes sportifs, mais aussi de personnes en quête de nature, d'activités de plein air et de recherche de bien-être.
- Tendances qui sans doute devrait se confirmer, notamment avec la semaine de 4 jours à l'horizon.
- Les touristes à vélo observés sur les itinéraires sont des itinérants (15 %), des cyclistes de loisirs (65 %), des sportifs (15 %) et des cyclistes utilitaires /vélotaf (5 %)
- Tendances haussières de la pratique cyclable : +12%, en particulier, côté vélorando : hausse de 16% sur les axes Eurovélo
- Au palmarès de la plus forte progression 2022 dans les métropoles : Grenoble +37%, Strasbourg +31% et Nantes +22%

Dans le Centre-Val de Loire, comme sur l'ensemble du territoire, existent :

- ✓ Les randonnées permanentes
- ✓ Les BPF/BCN
- ✓ Les diagonales
- ✓ Les séjours
- ✓ Les semaines fédérales
- ✓ Les maxi-vertes
- ✓ Les longues distances
- ✓ Les Challenges
- ✓ ...

Objectifs :

- Développer,
- Echanger,
- Valoriser,
- Communiquer,

pour RECRUTER de nouveaux pratiquants dans notre région

Démarche => il convient de proposer :

- Des itinéraires variés sur routes, chemins, Gravel, VTT,
- Des thématiques,
- Des longues distances,
- Des événements.

Comment ?

- En VALORISANT les territoires dans les 6 départements : Culture, Gastronomie, Oenologie Patrimoine, Sport, Balades, Paysages, Rencontres, Découverte, Bien-être...
- En répertoriant l'existant cyclotouristique,
- En créant des offres (rechercher et construire par CODEP) :
 - ✓ En donnant envie et en sécurisant les sorties,
 - ✓ En proposant des randos découvertes dans des coins de France encore secrètement préservés,
 - ✓ En proposant des sorties « bien être » ,
 - ✓ En développant les voies pour le vélo en ville et en campagne,
 - ✓ En proposant des packs clés en main, en partenariat avec artisans locaux et les offices de tourisme (week-end facilement accessibles pour l'inscription : rando gourmande, nocturne...),
- En accompagnant les Communautés de communes, les Pays vers le développement de Territoires vélo, et en interconnectant ces territoires entre eux sous l'égide des CODEP (chaque CODEP se connecte avec le ou les voisins permettant tous types de longs parcours),
- En créant ainsi des parcours nouveaux
- En utilisant les labels FFCT,

- En communiquant autrement (en interne FFCT et en-dehors) :
 - ✓ En utilisant les démarches et techniques de diffusion d'aujourd'hui,
 - ✓ Via la revue Fédérale, les « Cafés cyclistes », les « Ateliers vélo », les réseaux sociaux, la presse spécialisée, la presse locale, les sites ciblés, les offices de tourisme...
 - ✓ En créant des supports en partenariat avec les organismes du tourisme et les collectivités territoriales dans le cadre des « territoires vélo » (Illustration : sur le territoire d'Argenton/Eguzon, réalisation d'un coffret en partenariat avec les services du tourisme et les élus. Travail collaboratif. En 2 mois : 89 coffrets vendus en office de tourisme)
 - ✓ En soignant les « éléments de langage » visant les événements. Par exemple (existant ou à créer) : La Romantic Road, Venise en Val de Loire, Les forteresses, Les vignobles, Les fromages, Les abbayes, La transberrichonne, Les jardins remarquables, La vie de château en suivant les cours d'eau, La d'Artagnan...

Tour de table des commissions

- **Challenge du Centre « souvenir Pierre Cazalières » :**
 - ✓ Le diaporama sur le Challenge, intégrant les modifications 2024, a été présenté dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher, et va l'être dans l'Eure-et-Loir prochainement.
 - ✓ Point sur les organisateurs des Challenges 2023 :
 - Cinq-Mars le Pile (15 et 16 avril) : brochure définitive à parvenir dans les prochains jours,
 - Souday (6 et 7 mai) : en attente des documents de communication, circuits.....
 - Boigny/Bionne-Mardié (10 et 11 juin) : brochure réalisée pour la partie Challenge, il reste à définir la partie concentration des jeunes.
- **Féminines :**
 - ✓ VI féminin vers le Centre des 4 Vents à Aubusson, et le séjour au Centre (3 jours)
 - La reconnaissance des parcours s'effectuera du 13 au 17 mars 2023.
 - Un 2ème appel de fonds de 200 € par personne sera effectué courant mars.
 - L'aide financière pour le VI féminin apportée par le CoReg est de 50 €uros par participant, la participation par les CODEP restant de leur décision.
- **Jeunes :**
 - ✓ Les coûts d'inscription aux manifestations Jeunes sont arbitrés comme suit :
 - Critérium Régional du Jeune Cyclotouriste Route & VTT à Ingrannes (13 et 14 mai) : 28€ (1 encadrant pris en charge pour 3 jeunes)
 - Concentration Jeunes à Mardié (10 et 11 juin) : 18€ (1 encadrant pris en charge pour 3 jeunes)
 - Semaine Jeunes interrégionale Centre-Val de Loire/Nouvelle Aquitaine (9 au 16 juillet) : 190€ (60€ pour les accompagnateurs)
 - Concours National d'Education Routière à Rambouillet (20 mai) : afin de mieux identifier les participants Centre-Val de Loire, il est retenu d'acquérir 2 drapeaux aux couleurs du CoReg.
- **Médiation :**
 - ✓ La date limite pour la remontée des propositions régionales de récompenses fédérales 2023 (reconnaissance fédérale et médailles) ayant été avancée au 15 septembre par le comité directeur fédéral, les 6 CODEP participeront à une visioconférence le 13 septembre, avant que la commission Médiation ne statue au final sur ces propositions le 14 septembre.
- **Trésorerie :**
 - ✓ Les dossiers ANS des CODEP et des associations seront arbitrés par le CoReg.
 - ✓ Frais de déplacement : il est rappelé que les bénévoles CoReg peuvent opter soit pour un remboursement par le CoReg, soit via leur déclaration de revenus (sous réserve d'être imposable).

Attentes des comités départementaux vis-à-vis des missions qui pourraient être confiées à un agent de développement régional

- Les élus valident le principe du recrutement d'un agent de développement pour la rentrée 2023 : à voir la question d'un véhicule mis à sa disposition.

- Il convient de voir avec les CoReg déjà employeurs - et avec la FFCT - quelles missions sont confiées à leurs salariés possédant le même profil.
- Il est acté le fait que l'agent de développement se partagera entre le CoReg et un soutien aux CODEP, selon une répartition à définir ultérieurement.

Questions diverses

- Exposition Photos fédérale pour les 100 ans de la FFCT :
 - ✓ le CoReg prend une option pour une présentation lors de l'assemblée générale régionale 2024 dans le Loir-et-Cher.
- Pot de l'amitié Coreg (regroupant les 6 CODEP) à la Semaine Fédérale de Pont-à-Mousson :
 - ✓ une salle est réservée.
- Cyclo cardiaques :
 - ✓ Une présentation du CoReg Centre-Val de Loire est à rédiger pour une parution dans une prochaine revue des cyclo-cardiaques.
- CODEP Indre-et-Loire :
 - ✓ Le CODEP Indre-et-Loire a réuni ses associations le 25 février.
 - ✓ Il affrètera un bus pour permettre à ses associations de participer au Congrès fédéral à Troyes (à concurrence de 2 personnes par association).
- Règlement intérieur :
 - ✓ Danièle Rault poursuit ses travaux de remise à niveau du règlement intérieur régional afin qu'il soit présenté aux votes des associations pour l'assemblée générale régionale de Parçay-Meslay.

Prochaine réunion le lundi 20 mars en visioconférence (20 heures).

Fin de la réunion à 17 h 40

Le Président